

ducation

# Promotion de l'excellence: le grain de sel du CES II de Ouidah

[Voir page 4]

Après la réunification  
de l'Allemagne

# LA NAISSANCE D'UN GEANT

[Voir page 5]

L'U.N.D.P. révisé sa position

# Le Docteur Emile Derlin ZINSOU appelle à voter le "oui mais"

[Voir page 3]

# La Nation

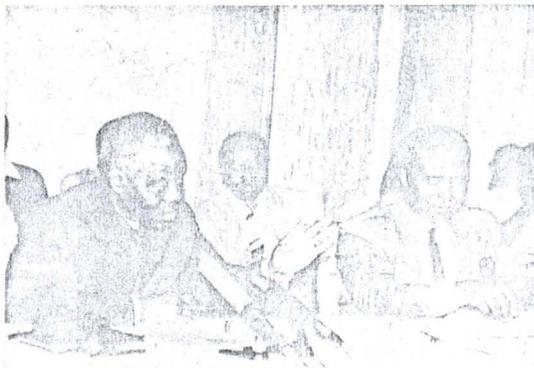
Lundi  
29 Octobre 1990  
1<sup>re</sup> Année

REPUBLIQUE DU BENIN  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Numéro 125  
Prix 100 Francs

Grande réunion de concertation des trois Institutions de l'Etat

- Elections locales les 10 et 11 Novembre.
- Référendum constitutionnel le 2 Décembre prochain.



Le peuple béninois ira aux urnes le 2 décembre prochain pour se prononcer sur le projet de constitution qu'il a amendé. Mais avant cela, les maires et chefs de village et de quartier seront élus dans le courant de novembre (les 10 et 11). Ainsi en a décidé la réunion de concertation des trois institutions de l'Etat pour la période transitoire jeudi dernier : Président de la République Haut Conseil de la République et le Premier ministre entouré de tout son gouvernement.

### APPRECIER LES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE

L'objectif de cette séance de concertation était d'entériner les conclusions des travaux de la commission mixte HCR - gouvernement, commission issue de la dernière concertation du 2 octobre. Qu'il vous souvienne qu'au cours de cette réunion, la date du 28 octobre initialement annoncée pour le référendum n'a pu être confirmée en raison des tâches multiples et complexes à accomplir avant cette date. La commission mixte s'est essentiellement penchée sur le dossier financier relatif à l'organisation matérielle du référendum. Elle a examiné avec grand soin les aides fi-

opérations préparatoires du référendum

Mais, à l'ouverture de la séance de concertation et avant de soumettre les travaux de la commission mixte à l'appréciation de tous, Monseigneur Isidore de Souza, président du HCR a situé d'emblée le cadre de la rencontre qui doit faire le point des tâches prescrites et baliser la route qui doit nous conduire au référendum. Avec le franc-parler qui le caractérise, Mgr de Souza a indiqué que nous sommes des hommes. Nos souhaits ne correspondent pas toujours à la réalité. Ceci pour faire observer que

(Lire la suite en page 3)

## Agriculture

### Pour une mécanisation appropriée du dévelop- pement rural au Bénin

[Voir l'article en page 4]



Des paysans en activité dans un champ  
de maïs à Comé (Mono)

U. N. D. P. revise sa position

# LE DOCTEUR EMILE DERLIN ZINSOU APPELLE A VOTER LE "OUI-MAIS"

Après avoir invité ses militants à voter NON au prochain référendum institutionnel à l'issue de son conseil national du 25 août 1990 l'Union nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) du Docteur Emile Derlin Zinsou vient de réviser sa position en appelant à voter le « Oui-mais ».

chacun a son tour pour être immolé. Moi, j'en ai eu ma part. J'ai eu des décorations et ai été condamné 3 fois à mort par le PRPB. Qui dit mieux ? »

## POUR LE RESPECT DU CHOIX DES AUTRES

Il a dit un mot sur les troubles dont on parle et a conclu qu'ils ne serviraient à rien. « Il faut que nous apprenions à faire la politique autrement. Soyons intelligents et humbles devant les faits. Compte tenu de ce qui se passe soyons intelligents et humbles devant les faits. Nous avons vu le destin troublé des partisans du NON. Nous avons interrogé toutes nos sections et cellules de base et désormais l'UNDP votera le bulletin vert... Je veux dire à tous nos amis et sympathisants que je respecte leur choix quand il a changé ou quand il est maintenu. Il faut beaucoup de courage dans les circonstances actuelles pour revenir sur ses positions. Et si c'est une erreur d'avoir dit NON — c'est à moi qu'incombe la faute et si il doit avoir sanction, c'est sur moi qu'elle tombera. Je suis un homme et je ne renie jamais mes opinions. C'est en toute humilité que je suis venu ici demander de voter le Oui vert ».

## EVOLUTION DE LA CONJONCTURE POLITIQUE NATIONALE

Nous sommes donc à quelques jours du référendum. Les choses se précipitent et se reprécisent. La direction du Parti a tenu une séance de réflexion et de concertation le 26 octobre avec ses militants et tous se sont aperçus que par rapport à leur conseil national, la conjoncture politique nationale a beaucoup évolué. La lutte contre la limitation d'âge a porté ses fruits puisque le HCR a trouvé un compromis qui est le bulletin vert.

Le Docteur Emile Derlin Zinsou a donné les vraies raisons de son « NON » les arguments étaient nombreux. Mais, cette décision a troublé plus d'un militant de l'UNDP, qui ont vivement souhaité que cette position soit revue.

Le Dr Zinsou, président de l'UNDP a indiqué qu'on aurait pu avoir une constitution de consensus si on ne nous sortait pas des dispositions iniques au point de nous demander de croiser les bras et de nous laisser immoler sur l'autel de la patrie. « Sachons nous immoler,

à MM. Hubert Maga, Albert Tévoédjrè et Thimothée Adanlin tous membres du HCR, qui ont pris part à cette conférence de presse ont apporté leur soutien au Docteur Emile Derlin Zinsou.

E. D. M

# Grande réunion de concertation des trois Institutions de l'Etat

(Suite de la page 1)

dans l'euphorie de la conférence nationale, certaines dates ont été retenues avec une série de programmation de tâches qui n'ont pu être exécutées ni, raison de difficultés matérielles. « Nous devons tous ensemble réajuster les tâches et les dates afin que les choses se passent dans les meilleurs délais possibles afin de maintenir et sauver la crédibilité retrouvée par notre pays, respecter la volonté du peuple qui aspire profondément à un changement qualitatif et appliquer avec discernement et sens de responsabilité le calendrier arrêté par la conférence nationale. « Il ne sera nullement question d'outrepasser le calendrier de la période transitoire. Nul parmi nous n'a intérêt à le faire — encore moins notre pays, dont l'expérience est suivie par toute l'Afrique et le monde entier. Notre expérience suscite beaucoup d'espoirs. Toute hésitation de notre part inquiète plus d'un et nous n'avons pas le droit d'échouer... ».

## DE L'ESSENTIEL DES TRAVAUX

Monsieur Thimothée Adanlin, en sa qualité de secrétaire général du HCR a eu droit à la parole pour présenter les décisions importantes de la commission mixte HCR-Gouvernement.

Sur la question de l'organisation des élections des chefs de village ou de quartier de ville avant le référendum, la commission a conclu à la nécessité de remplacer les anciens maires et délégués de village ou de quartier de ville. Elle a en outre expliqué qu'en dehors des résolutions et recommandations de la conférence nationale, il y a l'esprit des décisions qui exigent cohérence et fidélité dans leur mise en œuvre.

Le principe de la réouverture des listes électorales malgré les longs et difficiles débats qui l'ont entouré, a été adopté ainsi que les modalités d'exécution de cette réouverture. Les fonds nécessaires à cette réouverture, ont été diligemment mis à la disposition du ministre de l'Intérieur.

Sur le point des dates définitives des prochaines échéances électorales et référendaires, celles proposées par le MISPAT laissent entrevoir un écart inquietant par rapport à toutes les échéances prévues jusque-là. Les débats, selon M. Adanlin, sur ce point, ont fait apparaître deux approches de solution. La première obéit aux principes suivants :

— Le respect du multipartisme intégral à tous les échelons ; ce qui suppose la non limitation des dépôts de

candidatures aux fonctions de chef de village ou de Maire, même si les 24 partis politiques enregistrés officiellement souhaitent présenter chacun un candidat aux fonctions de chef de quartier de ville ou de village.

— L'application des textes réglementaires dans la pure transparence. Ce qui suppose un délai suffisant pour le dépôt des candidatures, la vérification des dossiers de candidature, et enfin la campagne électorale pour les futurs chefs de village et futurs Maires.

— L'inscription des noms des candidats sur les bulletins de vote pour permettre une meilleure identification etc...

## UN CALENDRIER REALISTE ET FERME

La deuxième approche selon la commission mixte qui n'exclut pas le respect de la démocratie et de ses principes, recommande plus d'objectivité, de réalisme et surtout le souci d'économie financière et de temps. Eviter de rallonger inutilement les délais de dépôt de candidature, de campagne électorale et ne pas attendre non plus un nombre illimité de candidats avant d'imprimer les bulletins avec des noms mais plutôt avec des signes surtout lorsqu'aucune des trois lois votées ne prescrit formellement de telles dispositions. Le consensus réalisé a permis de réduire les délais afin de rapprocher davantage la date du référendum.

Ainsi le calendrier ci-après a été examiné et adopté d'un commun accord par les trois institutions.

**\* Du 29 au 31 octobre 1990 : Dépôt des candidatures pour les élections locales.**

**\* Du 2 au 4 novembre 1990 : Vérification des candidatures**

**\* Du 5 au 9 novembre 1990 : Campagne électorale.**

**\* 10 novembre 1990 : Election au niveau des villages et quartiers de ville.**

**\* 11 novembre 1990 : Election au niveau des communes.**

**Du 16 au 30 novembre 1990 : Campagne référendaire.**

**2 décembre 1990 : Référendum**

## PRENDRE CONSCIENCE DE L'ENJEU

En se prononçant sur le rapport de la commission mixte, Monsieur Nicéphore Soglo a rappelé l'importance de l'enjeu et indiqué qu'il semble que nous mêmes n'avons pas conscience de l'expérience que nous faisons. « Elle dépasse dira-t-il

les frontières de notre pays et nous impose des contraintes pour réussir la transition ».

Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à respecter la transition. Parlant des moyens dont nous disposons, le Premier ministre en a appelé à toutes structures décentralisées de l'administration et à tous les cadres qui les animent, pour qu'ils se mettent à la disposition des préfets avec toutes leurs ressources humaines et matérielles pour réussir les tâches sur le terrain. Des questions pratiques ont été soulevées et le Premier ministre a interpellé les préfets de l'Atlantique, de l'Ouémé, du Mono et du Zou, présents dans la salle, pour appurer des réponses claires et apaisantes pour tous quant à l'organisation matérielle des consultations démocratiques. De leurs interventions, nous retenir surtout que les chefs de village et de quartier de ville iront déposer leur candidature au chef lieu de leur commune tandis que le Maire ira au chef lieu de la sous-préfecture ou de la circonscription urbaine étant entendu qu'ils sont l'un et l'autre appelés à travailler étroitement avec le Maire et le sous-préfet. Cette formule évitera de mobiliser d'importants moyens de déplacements, du carburant et de payer des perdions à ceux qui se déplaceraient pour aller recueillir les candidatures. Mais l'Etat veillera au grain pour donner la logistique indispensable au bon déroulement des opérations.

Et à ce propos, Monsieur Idelphonse Lomon, sur interpellation répétée du chef du gouvernement, a apporté toutes les précisions sur les multiples sollicitations du MISPAT, sollicitations qui ont toujours été honorées. M. Lomon a également apporté des clarifications sur les contributions extérieures provenues de la France, des Etats-Unis et de la RFA. Il a en outre évoqué les promesses qui sont attendues.

## UNE DATE FERME

Les Hauts conseillers, pour la plupart se sont réjouis de cet engagement réciproque et se sont déclarés solidaires des conclusions de la commission mixte avec le souhait ferme que le 2 décembre soit effectivement respecté et que les tâches à venir soient rigoureusement programmées.

Pour le Premier ministre, le 2 décembre doit rester une date ferme quelles que soient les éventualités. « Tout le monde attend ». Il a fustigé le comportement de certains citoyens qui ont confié que les listes électorales pour non paiement de perdions. Ce qui a fait dire à M. Lomon, qu'il faut que l'Etat

(Lire la suite en page 8)

## La décentralisation des structures de financement rural en Afrique : LE PARI SERA GAGNE

Les rideaux sont tombés samedi dernier sur le séminaire international sur le crédit rural. La salle de conférence du Bénin Sheraton Hôtel à Cotonou, a servi de cadre à la cérémonie officielle de clôture présidée par le ministre intérimaire, chargé du Développement rural et de l'Action coopérative, M. Adékounté-Fatiou. Il était entouré pour la circonstance du directeur du cabinet, M. Sémako Christophe Yèbè, du représentant du directeur général du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) M. Dominique Hounkonnou et du chef de la section rural finance à la GTZ, M. Walter Schefler.

La rencontre internationale de Cotonou est bel et bien terminée dans une ambiance fraternelle. Les participants venus des pays d'Afrique à savoir : Burkina Faso, Mali, Madagascar, Sénégal, Kenya, Nigeria, Zimbabwe, Ghana, Rwanda, Togo, Cameroun, Guinée (Conakry) et la République du Bénin, se sont séparés sur des résolutions concrètes.

Pendant les 5 jours qu'ont duré les travaux de cet important séminaire, les participants tous animés de bonne volonté, ont travaillé sans désespérer pour aboutir à de très bons résultats. Ils ont traité tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour avec des exposés, des débats tous azimuts des travaux en commissions. Selon les propres dires des partici-

pants, l'agriculture doit retrouver sa vitesse de croisière dans les pays membres de l'ACP-CEE. Les résultats enregistrés en passant par les recommandations formelles des séminaires à la rencontre de Cotonou, prouvent réellement que les pays africains doivent mettre plus de sérieux pour sortir le secteur rural des sentiers battus.

Le porte-parole des séminaristes, M. Félix Bassié, a indiqué que le séminaire sur la décentralisation des structures de financement rural en Afrique, organisé par le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA) en collaboration avec l'Office Allemand de Coopération Technique (GTZ) et l'Association régionale du crédit agricole pour l'Afrique (AFRACA), a atteint les objectifs fixés. M. Félix Bassié a dit que pour redonner à l'agriculture sa place, les organisateurs ont réuni une cinquantaine d'experts venus de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'ailleurs et des représentants des systèmes bancaires, le mouvement des coopératives d'épargne et de crédit etc pour se pencher sur la situation.

Après avoir retracé point par point les différents maux auxquels les petits agriculteurs sont souvent confrontés, à savoir : l'accès limité aux services financiers, l'inexistence des garanties matérielles, la difficulté des banques à financer les petits crédits et la limitation des succursales bancaires, M. Félix Bassié a dit que pour vaincre ces contraintes il faut revoir la prestation des services financiers à ce groupe cible qui exige une structure adaptée à la réalité du terrain.

Le représentant du directeur général du CTA, en la personne de M. Dominique Hounkonnou, a déclaré que la transformation radicale qu'appelle la crise actuelle de nos institutions de financement rural exige une analyse claire et une adaptation conséquente des conditions-cadres. Selon M. Dominique Hounkonnou, il s'agira d'une approche analytique des coûts et des revenus en fonction des services et des besoins. Dans ce sens, une décentralisation appropriée et réaliste de ces institutions apparaît désormais comme une nécessité, a-t-il fait remarquer.

M. Dominique Hounkonnou a saisi cette opportunité pour rappeler la mission du Centre Technique de Coopération Agricole et rurale qui se charge d'assurer les échanges d'expériences et la diffusion

de l'information scientifique et technique dont les pays ACP ont besoin pour leur développement rural. Dans ce cadre et dans la mesure de ses moyens le Centre s'efforcera en collaboration avec les autres organisations internationales et de concert avec les autres structures régionales et nationales concernées, de mettre en œuvre dans un système de partenariat, les principales conclusions et recommandations issues de ce séminaire de Cotonou a-t-il conclu.

Le ministre intérimaire du Développement Rural et de l'Action Coopérative, M. Adékounté Fatiou, s'est réjoui de la qualité des résultats obtenus malgré la courte durée du séminaire.

M. Adékounté Fatiou, a indiqué que la rencontre de Cotonou devrait permettre un échange d'idées et d'expériences susceptibles d'accroître les capacités respectives de formulations de stratégies, à travers les programmes d'action pour la mise en place de nouveaux systèmes de financement rural améliorés et fiables.

Selon M. Adékounté Fatiou, ces systèmes devraient aussi prendre en compte les groupes cibles qui ne bénéficient pas ou très peu des projets de développement agricole. Parmi ces groupes cibles une attention particulière devra être accordée aux femmes dont la contribution à la production globale est considérable.

M. Adékounté Fatiou a déclaré qu'il rendra compte des résultats de travaux à Son Excellence Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement de transition. Le travail qui vient d'être réalisé sera poursuivi et mis au point par la CTA afin de devenir une stratégie cohérente, un outil pour l'ensemble des pays ACP-CEE, a-t-il conclu.

A la fin des travaux, les participants ont adressé une motion de remerciement aux autorités béninoises pour les dispositions administratives et techniques de même que pour l'encadrement dont ils ont bénéficié pour l'organisation et la conduite du séminaire.

Jean-José SEMONDJI

### FRANCE-AFRIQUE

## Des moyens accrus pour exposer les arts "primitifs"

Paris. (AFP) — Longtemps boudés par les musées français, car considérés comme mineurs à côté de la peinture ou de la sculpture occidentale, les arts dits « primitifs » (Afrique, Océanie...) obtiennent une reconnaissance accrue à travers un plan de valorisation des collections et des expositions, dont le directeur des musées de France, Jacques Sallois, a tracé les grandes lignes jeudi dernier devant la presse.

Ce plan passe par la création d'un nouveau département au sein de la direction des musées de France (DMF). A côté des départements du Louvre, du musée d'Orsay, du musée Guimet, du château de Versailles, l'actuel Musée des arts africains et océaniques (MAO) rebaptisé pour l'occasion musée arts d'Afrique et d'Océanie devient le douzième département de la DMF.

« Le MAO devient le pivot d'une politique menée par un grand département », a déclaré M. Sallois. « sur le plan scientifique cela change tout ». Le MAO doit devenir la référence pour tout masque, toute statue, détenu par des collections publiques ou privées. Il devra pouvoir s'adresser à lui, comme on s'adresse aux spécialistes des départements du Louvre pour obtenir des informations sur une sculpture ou sur un tableau. Un recensement systématique des collections françaises est en cours.

Cette réforme « annonce des choix politiques », a estimé le professeur Jean Benisse, nommé président du conseil scientifique, créé pour ce nouveau MAO. « l'intention de promouvoir les cultures africaines, celles du sud plus généralement, a été proclamée mais jamais réalisée », a poursuivi ce spécialiste.

Un manifeste signé par des intellectuels, des marchands avait dénoncé récemment le « scandale de la sous-représentation

des arts primitifs en France et avait réclamé la création d'une section « art primitif » au Louvre.

Il est vrai, qu'au moment où les musées étrangers — notamment américains — développaient des départements d'art non-occidental, où des fondations privées se créaient (Dapper, à Paris) ou s'étendaient (Barbier-Mueller, à Genève), les institutions publiques françaises restaient figées.

Le MAO, situé près du ZOO de Vincennes, handicapé par son éloignement du centre de la capitale, va voir son bâtiment, construit pour l'exposition coloniale de 1931 et peu malléable pour la muséographie, remodelé. Les collections devraient se déployer sur une surface doublée, 5.500 m<sup>2</sup>. Il va recevoir des moyens accrus, en hommes et argent, pour organiser des expositions et des colloques permettant de le faire mieux connaître du public, la politique d'acquisition devrait bénéficier de cet élan.

Les arts primitifs vont avoir aussi droit de cité dans l'enseignement dispensé aux futurs conservateurs des musées, tant à l'école du Louvre que celle du patrimoine.

Reste la délicate question du musée de l'Homme, situé à Paris dépendant du ministère de l'Education nationale et non de la DMF. Certains spécialistes réclament le regroupement de ses collections avec celle du Mao, pour bâtir un grand musée des arts africains et océaniques.

## Grande réunion...

(Suite de la page 3)

s'affirme. Il est inconcevable que des Agents se comportent en voyou en agissant comme ils l'ont fait. Il faut mettre un frein à ce désordre... ».

Les hauts conseillers ont également été informés des propositions de date pour les élections présidentielles. La réunion de concertation a redonné mandat à la commission mixte HCR-Gouvernement pour faire une nouvelle proposition de calendrier incluant les législatives (indépendamment du mode de scrutin) et les présidentielles dans le délai préconisé par la conférence nationale.

Le compte à rebours a vraiment commencé et les 24 partis politiques officiellement enregistrés doivent pouvoir se manifester sur le terrain et animer effectivement ces consultations qui s'annoncent capitales pour le Renouveau Démocratique.

Ephrem DOSSAVI-MESSY

Directeur général de l'O.N.E.P.I.  
Noël A. ALLAGBADA  
Directeur de Publication Maurice CHABI  
Rédacteur en chef Soumaila C. MAMA  
Dépôt légal n° 125  
Ministère de l'Intérieur et Parquet de Cotonou (Office National d'Édition de Presse, de Publicité et d'Imprimerie)  
Téléphone 30.11-52  
B.P. 1210 COTONOU (RB)